

A l'automne de 1984, j'ai fait un sondage dans ma circonscription pour demander à mes électeurs quelle devait être la grande priorité du nouveau gouvernement. Les trois quarts des répondants ont placé la réduction du déficit en tête de liste. Je rappelle à la Chambre que nous entendons réaliser 80 p. 100 de cet objectif en réduisant les dépenses gouvernementales, alors que les hausses d'impôt ne compteront que pour 20 p. 100. Voilà ce qui s'appelle, à mon avis, une gestion responsable.

Si l'on veut bien, je vais comparer le projet de loi C-80, très globalement, à un réservoir extensible qui serait rempli d'argent, de capitaux. Ceux qui veulent y plonger afin d'utiliser ces capitaux, monsieur le Président, ce sont vous et moi, mes électeurs, les entrepreneurs canadiens et étrangers, donc la collectivité internationale, de même que tous les niveaux de gouvernement: municipal, provincial et, bien sûr, fédéral. C'est nous qui prenons la plus grosse part et, parce que nous avons besoin de plus en plus de capitaux, nous ne laissons pas de place aux autres. C'est dommage, car les gouvernements créent non pas des emplois, mais un climat propice pour que d'autres en créent. Or, ce climat n'a jamais été plus sain qu'aujourd'hui. Par conséquent, nous tentons de puiser une partie des capitaux qui se trouvent dans le réservoir. Plus il y a de concurrents qui veulent acheter ou emprunter, plus l'argent coûte cher, c'est-à-dire que plus les intérêts sont élevés. Si nous n'essayons pas de nous faire moins envahissants en réduisant nos besoins, il est probable que les taux d'intérêt augmenteront. Pas moyen d'agrandir le réservoir très rapidement, parce qu'il faudrait imprimer plus de billets, mettre plus de capitaux en circulation. L'inflation serait alors à craindre. Et l'argent contenu dans le réservoir ne peut augmenter qu'à mesure que le pays tout entier s'enrichit. Maintenant que l'épouvantable Programme énergétique national a été remplacé par l'excellent Accord de l'Ouest, que la très négative Agence d'examen de l'investissement étranger a fait place à Investissement Canada à la satisfaction générale, que le budget encourage les gains en capital, notre richesse globale augmente et continuera à augmenter, ce qui donnera au gouvernement une plus grande marge de manœuvre.

Étant donné que l'on ne peut pas augmenter la taille du réservoir trop rapidement, nous devons réduire nos demandes et nous contenter de moins pour laisser un peu plus de place à ceux qui veulent s'emparer des mêmes capitaux, les entreprises et les autres emprunteurs.

Le projet de loi C-80 contient certains des changements nécessaires pour que le gouvernement ait plus de latitude sur le plan financier. Au premier abord, on peut avoir l'impression que c'est un peu dur, mais en réalité, comme je l'ai dit ce matin, tout cela est juste. Personne n'aime les augmentations d'impôt et moi non plus mais, à y regarder de plus près, on s'aperçoit que la situation s'arrange. Il est certain que nos plans donnent des résultats. On peut constater une confiance accrue dans le secteur privé qui voit qu'on lui fait plus de place, ce qui fait que les emprunts sont moins coûteux.

Dans l'ouest du Canada, les travaux de développement dans le domaine énergétique augmentent de façon extraordinaire. Le secteur automobile de l'Ontario tourne pratiquement à pleine capacité. Le secteur du logement connaît une augmentation considérable des mises en chantier. Le secteur manufactu-

rier croît remarquablement du fait que les consommateurs achètent de plus en plus de biens durables.

Comme le disait la ministre d'État chargée des Finances à propos de ce projet de loi, il est dur, mais il est juste, car on demande à tous les Canadiens de faire leur part. Il faut garder à l'esprit les grands thèmes budgétaires comme la croissance économique; nous avons vu récemment l'excellente tenue des indicateurs économiques; la réduction du déficit, 80 p. 100 par la réduction des dépenses et 20 p. 100 par des hausses d'impôt; et la création d'emploi, surtout que depuis quelques semaines, voire quelques mois, nous avons réussi à faire tomber le taux de chômage chez les jeunes.

Un des effets néfastes du C-80 dans ma circonscription, c'est l'augmentation de la taxe sur les matériaux de construction ailleurs que sur les chantiers, tels l'acier, le béton, l'asphalte, même les bardeaux d'asphalte, et d'autres. Un certain nombre d'entrepreneurs de ma circonscription se sont opposés à ce que cette augmentation entre en vigueur le 1^{er} juillet 1985, ils souhaitaient qu'elle soit repoussée au 1^{er} janvier 1986. Je me suis entretenu avec bien des représentants d'entreprises, des responsables du ministère et j'ai discuté avec deux ministres qui m'ont écouté attentivement, mais on a décidé que le trésor fédéral avait grand besoin de ces revenus.

En règle générale, ces augmentations entrent en vigueur dès qu'un budget est déposé. Vous vous en souvenez, monsieur le Président, ces mesures budgétaires ont été reportées d'environ six semaines afin que les entreprises touchées aient le temps de s'adapter. Je trouve cela très équitable. Les entreprises de construction n'ont pas contesté la nécessité de nouvelles recettes. Elles voulaient simplement que l'entrée en vigueur de ces hausses soit reportée au 1^{er} janvier. Les constructeurs comprenaient que nous devions commencer maintenant à vivre selon nos moyens. Je crois que tous les députés et tous mes électeurs doivent en faire autant. Monsieur le Président, qu'arrive-t-il quand on vit au-dessus de ses moyens? Combien de temps peut-on le faire? On ne tarde pas à avoir des nouvelles de sa banque. On nous annonce que l'on ne nous accorde plus de crédit, qu'il faut retourner ses cartes de crédit et qu'on n'y a plus droit. Le 4 septembre 1984, les Canadiens ont dit au gouvernement précédent que son crédit était épuisé, qu'il était temps de changer d'équipe. Ils voulaient donner aux conservateurs l'occasion de diriger les affaires du pays. Nous avons accompli des choses exceptionnelles depuis ce temps-là, mais nous devons poursuivre la lutte. Le projet de loi C-80 nous donnera les moyens financiers de faire davantage pour les plus démunis.

● (1540)

M. Foster: Comment peut-il lire un pareil torchon.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Dans un article qui est paru dans la *Star* de Toronto, on parlait du Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national. Le président de cet organisme, M. Tom d'Aquino, qui est l'un de mes électeurs, assure que les entreprises se préparent à faire des démarches pressantes auprès du gouvernement pour qu'il réduise le déficit. L'article souligne que ces pressions ont pour but de convaincre le public qu'il vaut mieux consentir de petits sacrifices maintenant, sur le chapitre des services fédéraux, pour maîtriser le déficit que de laisser une dette florissante absorber une part encore plus grande de nos ressources nationales. C'est ce que nous tentons de faire actuellement. Dans l'éditorial du